

Digeste de Justinien (classification)

Par **Julien López**, le **23/10/2012** à **15:55**

Bonjour à tous,

Voilà, j'étudie différents morceaux du Code De Justinien, et j'ai une question par rapport à sa classification.

Je vais vous donner l'exempler de deux passages différents que j'étudie :

D.1.1.8 : "Nam et ipsum ius honorarium viva vox est iuris civilis"

D.1.1.7 : "Ius autem civile est, quo ex legibus, plebiscitis, senatusconsultis, decretis principum, auctoritate prudentium venit".

Ma question est la suivante : A quoi correspondent les inscriptions de ces fragments (D.1.1.8 et D.1.1.7) ?

Faut dire que cette oeuvre est tellement importante, que je me perds dedans :s

Je vous remercie pour votre aide :)